

# Pages de gauche

## Mensuel d'opinions socialistes

### ÉDITORIAL

## Arrogances

Ce qui caractérise désormais la droite dans ce pays est son arrogance, malgré le discrédit et les désaveux populaires croissants dont elle est l'objet.

L'arrogance qui se marque d'abord par la volonté d'ouvrir le capital de l'opérateur public de télécommunication, *Swisscom*, en dépit de tout bon sens. Malgré les cafouillages et la levée de bouclier qu'a suscités son projet, le Conseil fédéral s'acharne dans sa volonté de privatisation; même si le Conseil national a refusé d'entrer en matière, il ne serait guère surprenant que le gouvernement revienne à la charge ultérieurement. Surtout, il a encore rajouté de l'huile sur le feu en annonçant, au débotté, son intention de réviser la législation sur *La Poste*, pour permettre, en gros, de lui donner un statut de droit privé. Là c'est plus que de l'arrogance, mais carrément du mépris à l'égard de la population, attachée à un service postal universel et de qualité.

L'arrogance a atteint son comble par la voix des *top managers* des directions de *Swisscom* et de *La Poste*. Pas plus tôt connues les décisions du Conseil fédéral, que ces deux organes se sont empressés d'annoncer leur joie à l'idée d'être privatisés, sous-entendant que l'actionariat public ne leur sied guère. Imagine-t-on un instant des directeurs d'entreprises privées commenter de la sorte les décisions de leurs actionnaires majoritaires? Cette arrogance marquée vis-à-vis de son propriétaire légitime – le peuple suisse – laisse augurer du mépris et du rôle de service public que devraient exercer ces entreprises et leurs managers.

Mais l'arrogance de la droite et des patrons est peut-être surtout le signe d'un déclin face aux résistances de plus en plus nombreuses et victorieuses du peuple et à son refus de plus en plus marqués des privatisations et des libéralisations sauvages.

Réd.

PHOTO CYRIL MIZRAHI



### DOSSIER

## L'insécurité, une idée abstraite?

Au risque de passer pour un journal de gauche qui perd la raison, au risque de nous montrer peu ingénieux voire pas très sérieux, nous allons voler la soi-disant recette à miracles que nous sort fièrement la droite constamment.

Oui, nous allons parler de l'«insécurité». Oui, nous allons participer à la grande foire médiatique autour de la peur. Oui, nous le faisons consciemment. Justement.

Parlons-en. Ne laissons pas la droite se servir des médias pour essaimer l'effroi. Contribuons à la lutte contre la peur de l'Autre. Pour cela, pour ce numéro, en faisant appel à des spécialistes – criminologues, éducateurs de rue – ou en allant vivre la police de l'intérieur, le dossier de ce mois compte avoir un regard scientifique sur la délinquance et le sentiment d'insécurité. Nous entendons modestement recadrer la peur et l'objectiver. Pour mieux répondre aux partis qui s'en servent.

À l'incrimination crasse des étrangers, nous devons répondre par des propositions. Si le sentiment d'insécurité existe bel et bien, ayons un regard de gauche sur celui-ci. Expliquons-le. Relativisons-le. Contextualisons-le. Redonnons un sens à la police communautaire et à la prévention. Enfin, montrons-nous actifs sur un dossier qui n'a de cesse de répandre le mépris, la discrimination, la haine et la peur.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

**Point fort**  
Demain des majorités de gauche?

Page 3

**International**  
Concentration dans le secteur électrique européen.

Page 11

**Sports**  
Pour ou contre la nouvelle loi sur les hooligans?

Page 14

# Politiquement incorrect

La grande affaire chez les intellectuels, les «faiseurs» d'opinion, les gens qui ont des idées et aiment le faire savoir, est désormais de dire tout le mal possible du «politiquement correct». Dénoncer inlassablement la «police de la pensée», la «chape de plomb», le «moralisme», la «pensée unique» qui empêchent de laisser libre cours à ses pulsions racistes, sexistes et antisémites. Mais pour bien comprendre ce dont il s'agit, il suffit de regarder ce que pensent ceux qui s'affichent «politiquement incorrects», un qualificatif très à la mode.

Tapons donc «politiquement incorrect» sur un moteur de recherche et c'est un boulevard qui s'ouvre, amenant directement au cœur du joyeux monde de l'extrême-droite. Par exemple, tant «Français d'abord! Le magazine de Jean-Marie Le Pen», que «Minute» ou «Rivarol», hebdomadaires proches du Front national, se disputent l'appellation d'origine incontrôlée «politiquement incorrect». La Suisse n'est pas en reste avec toute une série de sites plus ou moins puants se réclamant de la même idée.

Certes, tous les «politiquement incorrects» ne sont pas fascistes. Ils recouvrent en réalité tout un spectre conservateur, réactionnaire ou xénophobe. Mais fondamentalement, ils partagent la même idée: les êtres humains sont inégaux. Cependant, au lieu d'affirmer cette opinion, finalement pas si neuve, ils préfèrent se draper dans un «anticonformisme» un

peu «rebelle», une manière de «briser les tabous» qui rend un poil plus alléchantes les vieilles antiennes réactionnaires.

Toute la subtilité consiste à faire croire que la «vérité» serait passée sous silence dans les médias, tous contrôlés par l'extrême gauche politiquement correcte. Et quelle serait donc cette vérité que la police de la pensée nous interdirait d'exprimer? Eh bien, que les femmes sont biologiquement moins intelligentes que les hommes, que les musulmans sont arriérés et violents (c'est dans leur «culture», ajoute-t-on), que les étrangers volent le travail des nationaux, etc.

Comme le dit si bien Charb dans *Charlie-Hebdo* (1<sup>er</sup> février 2006): «Un type qui se revendique comme étant politiquement incorrect avant de sortir un discours homophobe ou sexiste est très souvent une merde fasciste. Le label «politiquement incorrect» n'est là le plus souvent que pour justifier les attaques verbales de la droite contre les plus faibles».

Finalement, si être «politiquement correct» c'est défendre l'idée que les êtres humains sont égaux, que les femmes et les hommes sont dotés de la même intelligence, que chaque individu est digne de respect, que la criminalité a des causes sociales, que l'immigration est une chance, que les demandeurs d'asile sont des victimes plutôt que des criminels, alors: Vive le politiquement correct!

Romain Felli

## Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel: Fr. 49.-  
Abonnement de soutien: Fr. 130.-  
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chô-m-euse-ur-s): Fr. 29.-

Contact par courrier ou à  
info@pagesdegauche.ch  
www.pagesdegauche.ch

### Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

### Rédaction:

Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF), André Mach (AM), Cyril Mizrahi (CM), Philippe Mivelaz (PhMi), Salima Moyard (SM), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Jean Tschopp (JT), Christian Vullioud (CV), Julien Wicki (JW).

### Comité:

Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Dan Gallin, Lyonel Kaufmann, Pierre-Yves Maillard, Jean-Marie Meiland, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Florian Ruf, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

### Comité de parrainage:

Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane Rossini.

### Collaboration permanente:

Anouk Henry, Grégoire Junod, Alexandre Mariéthoz, Philipp Müller, Yves Steiner.

### Webmaster:

Kevin Luximon.

### Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

### Mise en page:

Christian Vullioud, Le Brassus.

### Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

### SOMMAIRE

- 1 Arrogances...
- 2 Politiquement incorrect
- 3 Demain, des majorités de gauche?
- 4 Le scandale de la stagnation des salaires
- 5 à 10 Dossier: *L'insécurité, une idée abstraite?*
- 11 La concurrence électrique selon l'Union européenne
- 12 C'est pour ton bien
- 13 A Genève, les bénéficiaires s'organisent contre les coupes dans l'aide sociale
- 14 Les libertés sur le banc de touche
- 14 La liberté des uns s'arrête là où...
- 15 Page de droite – Humour
- 16 La dernière – Agenda

Illustration parue dans  
Pages de gauche N°2,  
juin 2002.



# Demain, des majorités de gauche?

*Face à l'affaiblissement de la droite traditionnelle, à l'érosion récente de l'UDC, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour la «gauche plurielle» au niveau cantonal et fédéral.*

Par Pierre-Yves Maillard,  
vice-président du PSS.

Des Verts qui progressent fort, des socialistes qui se maintiennent ou progressent eux-aussi, une droite libérale-radicalisée qui perd et une UDC qui ne récupère pas leurs pertes, les élections récentes en Suisse romande et à Berne ont confirmé de manière éclatante la tendance constatée aux élections fédérales de 2003.

Le dégoût croissant contre le modèle unique néolibéral est passé par là. Les Conseillers fédéraux Blocher, Merz et Couchepin mettent systématiquement à l'agenda des projets que personne ne demande et qui servent systématiquement les mêmes intérêts particuliers. Les assureurs voient leur marché et leur profit s'étendre devant chaque recul des prestations de l'assurance-maladie de base, du 2e pilier ou de l'AVS. Et si le milliardaire du Conseil fédéral jugeait que Swisscom était une entreprise trop risquée pour la collectivité, il n'est pas certain qu'il n'aurait pas risqué quelques sous de sa fortune personnelle pour acquérir des parts d'une entreprise qui a redistribué chaque année plus d'un milliard à son propriétaire public.

Marre de cela; et des managers à 20 millions par année qui expliquent qu'ils les valent bien! C'est ce qui respire dans l'air de ces années perdues.

## UNE PROGRESSION À CONFIRMER

Alors, la gauche en Suisse commence même à conquérir des majorités à une échelle réputée inaccessible, les gouvernements cantonaux, à Neuchâtel, à Genève et à Berne. Si elle en est là, ce n'est pas seulement parce que la droite est insupportable. C'est aussi parce que contre le vent dominant, elle résiste au lavage de cerveau néolibéral et représente une alterna-

tive. Contre les injonctions des donneurs de conseils qui tenaient tant à nous mettre au pouvoir pourvu qu'on abandonne toutes nos idées, nous avons combattu avec succès un plan de baisses d'impôts, une libéralisation du secteur électrique, un report de l'âge de l'AVS pour les femmes et de multiples privatisations à l'échelle cantonale. Ainsi, nos finances publiques retrouvent la santé, les prix de l'électricité sont les seuls en Europe à baisser, et l'AVS accumule les bénéfices.

La population nous fait confiance, parce que nous avons défendu nos idées. Les Verts parce que les questions environnementales gagnent tous les jours en importance et parce qu'ils ont des personnalités aux qualités confirmées. A la veille de peut-être conquérir de nouvelles majorités, c'est de cela qu'il faut se souvenir.

## DES ALLIANCES À CONSOLIDER

Ce sont nos idées qui convainquent et c'est en les mettant en oeuvre que nous progresserons durablement. Il faudra s'en souvenir, car de puissantes sirènes incitent, alors qu'on s'est couché de gauche le soir des élections, à se réveiller centristes ou «ni droite, ni gauche» au matin de l'exercice du pouvoir. Le PS, en tant que principale force de gauche, se doit d'être l'artisan d'alliances tenant compte des sensibilités des autres partis, réalistes face aux limites imposées par les réalités politiques ou financières, mais déterminées à forger concrètement une alternative progressiste au néolibéralisme.

Le peuple se politise. Il nous reconnaît des qualités de gestionnaires, n'ayons pas peur de les revendiquer, la droite nous a assez longtemps méprisés sur ce terrain. Mais notre rôle est d'être plus que cela. Après quinze années de sacrifices, les salariés, les rentiers AVS, les familles ont besoin de leur part du gâteau. Les instruments de redistribution à

disposition des cantons sont les allocations familiales, les subsides d'assurance-maladie, la lutte contre le dumping salarial, la fixation de salaires minimaux et une nouvelle répartition de la pression fiscale au bénéfice des familles des couches modestes et moyennes. Nous devons les explorer, sans démagogie, dans le respect des équilibres financiers que nous contribuons à rétablir.

## QUELLES PERSPECTIVES SUR LE PLAN NATIONAL?

Au plan fédéral, l'hypothèse d'une majorité de gauche reste pour l'instant une utopie. Mais les choses peuvent s'accélérer. Pour briser l'axe néolibéral majoritaire du Conseil fédéral, il y a deux manières: l'une, proportionnaliste, consiste à faire passer un siège des radicaux à l'un des trois partis qui ensemble sont actuellement majoritaires dans chacune des chambres fédérales, le PS, les Verts ou le PDC. L'autre consiste à combattre la réélection du fer de lance des idées néolibérales en Suisse, Christoph Blocher. Dans l'état actuel des choses, aucune de ces deux hypothèses ne paraît réaliste, car l'une et l'autre impliquent que le PDC prenne ses responsabilités et accepte d'attaquer le bloc de droite. Or le PDC hésite. Cette hésitation ne laisse pas d'étonner quand on se souvient qu'en 2003, ce même bloc de droite n'avait pas montré tant d'égards pour le PDC

au moment de chasser Ruth Metzler. Mais c'est ainsi, en Suisse les partis bourgeois ne fonctionnent pas seulement selon la logique politique. Celle des milieux économiques qui sont leurs bailleurs de fonds est plus puissante. Et ces milieux n'ont pas renoncé à cette majorité de Conseillers fédéraux dont la culture politique est encore inspirée du thatchérisme des années huitante. Il faudra donc une forte progression de la gauche en 2007 pour espérer faire bouger ce système.

Le calendrier politique, après les combats défensifs où nous sommes présents, nous donnera bientôt l'occasion de présenter des authentiques projets de réformes au service du plus grand nombre: la caisse unique d'assurance maladie et les allocations familiales. Puis nous devrons faire envie partout dans le pays de réformes profondes de notre politique énergétique, d'investissements dans les transports publics, d'une politique de santé fondée sur l'égalité des chances, d'une coopération renforcée avec le Sud, d'une finance remise au service de l'investissement productif.

Etre loyaux avec nos engagements, ne pas perdre le fil de notre histoire au service du progrès social, c'est le gage de nos succès électoraux. Mais c'est aussi et surtout notre contribution à la pérennité d'une société démocratique, solidaire et écologique.

DESSIN PYHEDJ

# Le scandale de la stagnation des salaires

*Même si les récentes manifestations du 1er mai n'ont pas mobilisé les foules, les revendications salariales des syndicats sont plus justifiées que jamais.*

La reprise économique se dessine depuis l'année dernière. Pourtant, les améliorations pour les salarié-e-s se font toujours attendre. Quelques chiffres résument la situation: en 2005, les salaires réels en Suisse ont baissé de 0.2% (les salaires nominaux ont augmenté de 1.0% alors que l'inflation était de 1.2%); durant la même année, les bénéficiaires des trente plus grandes entreprises suisses ont progressé de 23% et les rémunérations des top managers des 200 plus grandes entreprises ont fait un bond de près de 14% pour atteindre 2.8 millions de francs en moyenne (voir tableau ci-dessous). Face à une telle situation, l'Union syndicale suisse et ses fédérations membres ont lancé une campagne salariale nationale pour lutter contre cette évolution.

## TROIS PROBLÈMES MAJEURS

Lors du lancement de cette campagne, les représentants de l'USS identifiaient trois problèmes majeurs: la stagnation des salaires au cours des dernières années, l'écart grandissant entre les

hauts et les bas revenus et la persistance de fortes discriminations salariales à l'égard des femmes.

En matière de stagnation des salaires, la Suisse est «championne du monde», et cela depuis de nombreuses années. Entre 1993 et 2004, les salaires réels ont quasiment fait du surplace (+4% en douze ans). Comparativement sur la même période, les salaires ont progressé de 28% en Suède, 26% en Grande-Bretagne et 23% aux États-Unis. Même s'il existe de fortes disparités entre les différentes branches de l'économie suisse (les revenus dans les services financiers et l'industrie chimique ont nettement plus progressé que la moyenne nationale, alors que ceux du secteur public y sont inférieurs), la stagnation du pouvoir d'achat depuis de nombreuses années touche une large majorité de la population suisse et représente un handicap pour la croissance économique.

Deuxièmement, l'augmentation de la masse salariale est de plus en plus souvent absorbée par le personnel hautement quali-

fié, les cadres et les top managers (voir tableau ci-dessous); il ne reste plus que les miettes pour le reste des employé-e-s. Ce qui se traduit par un accroissement des inégalités salariales. Une telle évolution a des conséquences particulièrement néfastes pour la motivation des employé-e-s. Même si la campagne de l'USS contre les bas salaires avait permis des progrès dans plusieurs branches entre 1998 et 2002, il reste du pain sur la planche syndicale. Un resserrement de l'échelle des salaires, notamment par le biais d'un renforcement des conventions collectives, est indispensable pour préserver la cohésion sociale du pays.

## LES DISCRIMINATIONS SALARIALES À L'ÉGARD DES FEMMES

Enfin, le dernier problème majeur concerne la persistance des fortes inégalités salariales entre hommes et femmes. En moyenne, leur salaire est inférieur de 20% à celui des hommes. Le phénomène a déjà été mis en évidence depuis longtemps, pour-

tant, la situation ne s'est guère améliorée. A compétences égales et pour des postes à même niveau de qualification, les femmes restent encore largement désavantagées. Phénomène particulièrement révélateur de la situation des femmes sur le marché du travail, les écarts de salaires pour les jeunes jusqu'à 30 ans sont plus faibles; ils vont en s'accroissant avec l'âge. Cela s'explique en partie par le fait que les femmes ont souvent quitté provisoirement le marché du travail après la naissance d'un enfant et que donc leur carrière professionnelle se trouve interrompue, ce qui se répercute sur leurs rémunérations.

André Mach

*Pour plus d'informations sur les inégalités salariales hommes-femmes, consultez le calculateur de salaire en fonction du sexe: [www.egalitedessalaires.ch](http://www.egalitedessalaires.ch), ainsi que le dossier complet de l'USS sur la politique salariale (30 pages): [www.uss.ch](http://www.uss.ch).*

## «LE CREUSEMENT DES INÉGALITÉS»

	2004	2005	Variation
Salaire par membre de la direction	2'487'572	2'828'622	13.71%
Moyenne des salaires les plus bas	47'591	48'198	1.27%
Ecart salarial	1:52	1:59	12%

## «LE HIT-PARADE DES PROFITEURS»

	Salaire par membre de la direction	Plus bas salaire	Ecart Salarial
UBS	18'800'000	43'589	1:431
Crédit suisse	17'183'333	43'589	1:394
Novartis	8'021'192	55'536	1:144
Roche	5'898'617	49'400	1:119
Zurich FS	3'954'204	43'589	1:91
Schindler	3'683'150	44'291	1:83
Nestlé	3'200'000	43'550	1:73
Adecco	2'227'270	43'589	1:51
Syngenta	2'625'677	55'536	1:47
Lindt&Sprüngli	1'939'000	43'329	1:45

Sources: Documentation UNIA, [www.unia.ch](http://www.unia.ch)

## LES «SYNDICATS ON-LINE» SE DÉVELOPPENT: EXEMPLE EN HOLLANDE

Innovation spectaculaire dans le paysage syndical hollandais en mars dernier avec la création du premier «e-syndicat» en ligne ([internetcvkbond.nl](http://internetcvkbond.nl)), qui fait partie du syndicat indépendant *De Unie*, comptant environ 100'000 membres, actifs dans les secteurs du commerce et de la santé. Même s'il est trop tôt pour tirer un bilan, le nouveau e-syndicat comptait déjà plus de 1'000 adhérents après un mois d'existence. Le nouveau-né se consacre principalement à fournir des services personnalisés auprès de ses membres. De tels syndicats «low-cost» – les cotisations annuelles se montent à 10 Euros – ne vont pas sans poser des problèmes de concurrence avec les autres organisations syndicales. Toutefois, pour l'instant, il semblerait que les nouveaux membres se recrutent parmi des personnes qui n'étaient pas affiliées à d'autres organisations (Source: *Libération*, 14.4.2006).

En Suisse, un premier «syndicat on-line» avait déjà vu le jour en 2002 avec la création du «Syndikat». Toutefois, à la différence du syndicat hollandais, il s'adresse spécifiquement aux employé-e-s et aux indépendant-e-s de l'informatique, des activités liées à internet, de la publicité et dans le domaine des nouvelles technologies de l'information. Il reste pour l'instant essentiellement cantonné à la Suisse allemande. Il compte environ 700 membres et est affilié à l'USS.

Pour plus d'informations, voir: <http://syndikat.ch>



## DOSSIER: L'INSÉCURITÉ, UNE IDÉE ABSTRAITE?

# L'insécurité est avant tout sociale

En Suisse comme en Europe, l'insécurité est partout, sans que l'on sache vraiment ce qu'elle est, ni pourquoi on en parle autant. Mirage? Fantasme? Ou un vrai problème de société? Les médias, le cinéma, les jeux vidéos, les partis politiques, tout le monde s'en mêle. C'est que l'émotion parfois reflète la société, parfois excite, parfois sert à discriminer celles et ceux qui en sont les soi-disant responsables. Et là, les formules creuses, xénophobes voire racistes sont légion: «aujourd'hui, les jeunes, ils ne sont plus éduqués», «la violence est un trait fort de notre société», «les jeunes n'osent plus sortir le soir», «ces étrangers viennent en Suisse pour casser»...etc..

Pourtant, l'insécurité n'est pas le sentiment d'insécurité, et elle ne se réduit pas forcément à la violence physique ou verbale. Insécurité sociale d'une femme divorcée sans deuxième pilier, d'un chômeur en fin de droit, d'un jeune sans apprentissage. Insécurité face à un avenir où les plus démunis souffrent toujours plus et les nantis toujours moins. Sentiment d'insécurité expliqué par des inégalités qui se creusent dont la cause n'est ni ethnique, ni naturelle. Ces inégalités sont avant tout sociales.

## QUAND LA DROITE FAIT PEUR

La droite, dont la politique ne cesse d'enterrer le bas de l'échelle sociale, encore une fois, mène un combat paradoxal. Pre-

mièrement: en précarisant de plus en plus les travailleurs, en mettant à mal les mécanismes de redistribution, elle insécurise socialement toute une frange de la société. Mais, d'après elle, non seulement tout le monde a peur, mais en plus, les responsables de cette insécurité sont ceux dont elle détruit l'avenir peu à peu. La droite «naturalise» l'acte criminel (en faisant croire à une origine violente), sanctionne et condamne les personnes auxquelles l'Etat et la société n'auront pas pu donner les chances de vivre décemment, de vivre sans douleur. Alors, celles et ceux que l'on aura bientôt enterré-e-s répondent à leur manière à la violence que leur inflige la grande machine à précarité libérale.

Deuxième grand paradoxe de la droite. Après avoir provoqué la peur et l'insécurité sociale, il faut l'alimenter et s'en servir. Statistiques, témoignages, caricatures, tous les moyens sont bons pour essayer de démontrer que nous ne faisons plus que survivre à la violence ambiante. La droite dure, accompagnée désormais souvent des autres partis bourgeois, se complait à montrer la soi-disant violence de la société ou la nature essentiellement mauvaise des «coupables». Ainsi, ce sont les fonctions de l'Etat qui échouent et sont décrédibilisées. Le service public ne parviendrait plus à réguler le crime, la déviance. Il n'est plus capable d'assumer les

moyens que les Suisses lui donnent. Et là, le serpent se mord la queue, et le cercle devient vicieux. La police ne peut plus tenir son rôle, faute de moyens, le sentiment d'insécurité croît. La droite s'en frotte les mains.

La gauche dans ce contexte a un rôle à jouer. Elle doit faire en sorte de montrer l'écoeuvante logique auto-destructrice de la droite. Elle doit montrer que si le sentiment d'insécurité existe, il est dû au climat

individualiste, haineux et phobique que provoque la droite. Autant en appauvrissant la solidarité, autant en instrumentalisant la peur pour paradoxalement donner moins de poids à l'Etat. La gauche, doit montrer que l'insécurité la concerne aussi, qu'elle se soucie non pas de réprimer, mais de prévenir la petite criminalité dans un souci de paix et d'égalité sociales.

*Mathias Schaer et Rebecca Ruiz*



PHOTO CYRIL MIZRAHI

### «Insécurité»?

Mais au fait, de quoi parle-t-on exactement? Eclairage d'un criminologue.

6

### L'insécurité est brandie à tout va par la droite.

Quelle combat mènent alors les partis bourgeois contre la criminalité?

8

### Pages de gauche embarque

dans une voiture de police genevoise. Reportage et récit.

9

### Quelles sont les réponses

de la gauche au sentiment d'insécurité? Une page de propositions.

10

## DOSSIER: L'INSÉCURITÉ, UNE IDÉE ABSTRAITE?

# De quel sentiment d'insécurité parle-t-on?

Par **Baptiste Viredaz**,  
criminologue.

A l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'insécurité est une thématique récurrente, fortement ancrée dans les discours politiques et médiatiques et, ma foi, dans l'esprit de nombreuses personnes. Dans une société qui évolue sans cesse, et où tout va toujours plus vite, l'incertitude est grande quant à l'avenir et les gens se sentent parfois vulnérables. Le sentiment d'insécurité dépend alors de la sensibilité et de la subjectivité propres à chacun, mais il semble qu'il soit plus particulièrement lié au crime et, en l'occurrence, à la peur d'être agressé (invoquée par 57% des habitants lausannois en 2003). L'évolution de la délinquance juvénile et de la problématique de l'immigration constitue également les vecteurs désignés de notre insécurité. Mais d'autres facteurs, plus directement liés à la conjoncture, semblent aussi favoriser une plus grande insécurité de la population. Ainsi en est-il notamment de la précarité du monde de l'emploi, de la pénurie de logements, ou encore du coût de la santé.

## LES SUISSES SE SENTENT-ILS INSÉCURISÉS?

Selon les sondages qui sont menés depuis un peu plus de 20 ans en Suisse, les personnes insécurisées représentent environ un quart de la population. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le sentiment d'insécurité est relativement stable dans le temps. Les villes sont plus fortement touchées (32.3% à Genève, 2004; 33.7% à Lausanne, 2003), car elles sont le centre de l'activité socio-économique et donc aussi un terrain plus propice à la rencontre entre délinquant et victime, ce que les citoyens savent et, dans une certaine mesure, craignent. Par ailleurs, les régions alémaniques sont généralement moins touchées par l'insécurité,

ce qui s'explique notamment par leur meilleure santé économique et, aussi, par leur politique en matière de drogue qui, ces dernières années, a conduit à la fermeture de nombreuses scènes ouvertes (Platzspitz, Letten, Kocherpark, Schellenacker, etc.). Cette prise en charge d'une déviance alors jusqu'ici tolérée a eu un impact positif sur le sentiment d'insécurité des populations concernées.

Parmi les personnes plus particulièrement sensibles à l'insécurité, on retrouve les femmes et les personnes âgées, qui pour les plus insécurisées, ne sortent plus de chez elles après 22 heures ou, plus généralement, dès que tombe l'obscurité (9.6%, Lausanne 2003). Au-delà des angoisses nocturnes, la plus grande insécurité de cette frange de la population s'explique en grande partie par sa vulnérabilité physique. Pour ce qui est de la réalité des chiffres, la majeure partie des victimes sont plutôt jeunes (64.3% ont moins de 35 ans, ICVS 2005), alors que le sexe ne semble pas faire de grandes différences, les hommes étant plutôt victimes de bagarres et autres règlements de comptes, alors que les femmes font l'objet d'agressions sexuelles et de violences conjugales. Dans tous les cas, le nombre de personnes agressées physiquement chaque année représentent environ 4% de la population. Le décalage entre les craintes ressenties et le risque réel d'être victime est donc relativement important.

## FAUT-IL AVOIR PEUR DE NOS ENFANTS?

A entendre les médias et certains partis politiques, notre insécurité serait due pour grande partie à nos enfants. Ils seraient alors les auteurs de crimes toujours plus violents, qu'ils commettraient toujours plus jeunes. Mais qu'en est-il vraiment ?

La délinquance juvénile est aujourd'hui en augmentation, il faut le reconnaître. Parmi les outils permettant de rendre compte de cette évolution, les statistiques fédérales de condamnation ne reflètent certes qu'une partie du volume de la criminalité, car elles ne mesurent ce phénomène qu'au terme de la procédure pénale, mais elles rendent certainement compte des actes les plus graves, les seuls alors renvoyés devant les tribunaux. Cette statistique nous montre alors que le nombre de condamnations est passé de 12'338 en 1999 à 14'163 en 2004, mais elle nous indique également que les peines de détention (sanction la plus lourde prévue par le Code pénal) sont toujours davantage prononcées avec sursis (67.3% en 1999, 75.3% en 2004). Si l'on part de l'hypothèse que les délinquants les plus dangereux et les plus violents doivent être privés de liberté, on peut dès lors se demander pourquoi les juges ont toujours plus recours au sursis; et le manque de places de détention ne permet probablement pas d'expliquer à lui seul cette évolution. Par ailleurs, cette statistique montre que la proportion de mineurs de moins de 15 ans condamnés par les tribunaux est passée de 24.2% en 1999 à 20.7% en 2004, mettant là aussi à mal la croyance actuelle selon laquelle les délinquants mineurs seraient toujours plus jeunes.

## COMMENT LUTTER CONTRE LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ?

Pour lutter contre le sentiment d'insécurité, il est possible d'intervenir à court terme ou à plus long terme.

Le sentiment d'insécurité se prête relativement bien aux mesures à court terme, étant donné qu'il est pour partie basé sur une fausse conception de la réalité. Ainsi, un discours politique qui expliquerait alors à la population

que le crime reste un phénomène rare pourrait probablement contribuer à une plus grande sécurité, pour autant, aussi, que certains médias cessent de semer la terreur par leur traitement sensationnaliste du quotidien.

Des mesures sur le moyen terme peuvent être prises également, en matière d'aménagement urbain par exemple, que ce soit au travers de l'éclairage public ou, plus globalement, de la convivialité des lieux de vie. La population plébiscite également des effectifs policiers plus imposants et le recours à la vidéo-surveillance. C'est alors la visibilité de la police qui est primordiale, plus particulièrement dans les quartiers vulnérables (*hot spot*). Quant aux caméras, elles doivent rester un support technique au travail policier et sécuritaire de l'Etat, mais ne sauraient remplacer l'intervention humaine.

Enfin, des mesures plus constructives doivent certainement être entreprises sur le long terme, dans le domaine du travail et du logement, mais également en ce qui concerne l'éducation, l'immigration, la santé, le financement de la retraite, etc. Ces mesures se doivent d'être plus sociales que répressives, car elles sont probablement les seules qui soient en mesure de lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité. La répression est certes parfois nécessaire, mais elle ne répond qu'au résultat d'un phénomène social (le crime) qui, en outre, n'explique qu'une partie de l'insécurité. Et de conclure sur une note positive et avec la certitude que la reprise économique actuelle sera le meilleur vecteur de sécurité...

**Pour en savoir plus : Viredaz Baptiste, Le Sentiment d'insécurité: Devons-nous avoir peur?, Collection La Question, L'Hèbe, Grolley, 2005 ([www.lhebe.ch](http://www.lhebe.ch))**

**DOSSIER: L'INSÉCURITÉ, UNE IDÉE ABSTRAITE?**

DOSSIER: L'INSÉCURITÉ, UNE IDÉE ABSTRAITE?

# L'insécurité entretenue

*Fer de lance de la politique de l'UDC et de la droite parlementaire, le combat contre l'insécurité s'arrête pour les partis bourgeois à la frontière de la grande criminalité. Dossier à charge.*

Ce 10 mai 2006, la France commémore l'abolition officielle de l'esclavage de 1848. Occasion de se rappeler à la survivance de ce crime contre l'humanité en Libye ou au Soudan et par effet collatéral au sein même de la Suisse. En termes plus feutrés, l'esclavage est aujourd'hui requalifié de «traite d'êtres humains». Le résultat est pourtant le même: des femmes et des enfants exploités par des proxénètes, les réduisant au rang d'objet.

## FEMMES ET ENFANTS: QUANTITÉS NÉGLIGEABLES

Induit par l'adhésion de la Suisse à la Convention de Palerme de décembre 2000 contre la criminalité transnationale organisée, le renforcement de la poursuite d'auteurs de traite d'êtres humains ne figure guère parmi les priorités de Christophe Blocher. Achevée en 2000 déjà, par l'ancienne Conseillère fédérale Ruth Metzler, la procédure de consultation du Traité en question montrait pourtant l'absence de dispositif en droit interne pour sanctionner le recrutement, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes exploitées, d'une manière autre que sexuelle. Le nouvel article 182 du Code pénal devait être la disposition topique permettant d'étendre la punissabilité des auteurs impliqués dans la traite d'êtres humains. La loi en question semble pourtant s'être égarée dans

les méandres du Département fédéral de justice et police et tarde à être adoptée. Les femmes et les enfants attendront. Au stade de projet du Conseil fédéral, la disposition réprime l'exploitation sexuelle, l'exploitation au travail des enfants et le prélèvement d'organes. Quand la traite concerne une victime mineure, l'auteur risque une peine d'une année de réclusion au moins. En pratique, une peine allant jusqu'à 18 mois sera presque systématiquement assortie du sursis. Terre des hommes, association de défense des droits de l'enfant, s'indigne contre une sanction si clémente pour des criminels agissant le plus souvent par-delà les frontières. Forte d'une pétition de 128'000 signatures déposée en 2003 auprès de la Confédération pour venir à bout du trafic d'enfants, l'association bénéficie d'une certaine légitimité. Mais Christophe Blocher sait qu'au moment de la consultation d'avant-projet, son parti fut déjà le seul à s'opposer à l'adoption de l'article 182. Le ministre de la justice n'a pas oublié.

## VICTIMES À GÉOMÉTRIES VARIABLES

Donner aux victimes de traite d'êtres humains, sous certaines conditions précises, un droit au séjour, plutôt que de les renvoyer vers leurs Etats d'origine, où leurs vies sont en danger, n'a jamais

été du goût du ministre de la justice. Le Conseiller fédéral n'entrevoit pas même une possibilité d'exemption de peine pour toute infraction à la police des étrangers des femmes victimes de la traite d'êtres humains. Pourquoi finalement se priver d'un motif de renvoi de ces femmes dans leurs pays d'origine? L'infraction de racolage passif de Nicolas Sarkozy qui punit les prostituées, plutôt que les réseaux criminels qui exploitent ces femmes, n'est pas loin. Il s'agit d'éloigner ces victimes imprésentables que les citoyens suisses ne sauraient voir.

## DANSEUSES DE CABARET

Dans le même ordre d'idées, le statut hypocrite des danseuses de cabaret qui offre à des jeunes femmes dans la misère des autorisations de séjour pour se prostituer 8 mois par année (art. 13 de l'Ordonnance sur la limitation du nombre des étrangers) laisse le ministre UDC immobile. Pas même un projet embryonnaire de lutte effective contre les pratiques proches de l'esclavagisme qui ont cours dans ces prétendus cabarets, ne se dessine.

## SCIENCE DE L'ADMINISTRATION

Ces derniers temps, Christophe Blocher occupe son temps à resserrer les liens de subordination des employés de son département par rapport à leur chef. Après avoir fusionné l'ancien Office fédéral des étrangers et l'ancien Office fédéral des réfugiés, dans un super Office fédéral des migrations, le zurichois ramène le Ministère public de la Confédération sous ses ordres directs. Tout dans l'organigramme de son département doit répondre à une logique mandarinale, qui force les sujets à se positionner par rapport à leur ministre. Voir toutes celles et ceux qui relèvent de son autorité, et être vu; voilà la conception de l'exercice du pouvoir selon Christophe Blocher.

## ARMES À FEU

Le dépôt d'une motion du Conseiller national Boris Banga (PS/SO) de décembre 2004 demande l'adhésion de la Suisse au Protocole additionnel à la Convention contre la criminalité transnationale organisée, contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu. Le texte prévoit l'obligation d'apposer une marque durable et unique sur chaque arme à feu lors de sa fabrication et de son importation. En conservant un document pour chaque arme, la mesure assure une meilleure traçabilité, afin de suivre le parcours de chaque arme par-delà les frontières. Le Protocole punit l'enlèvement et l'altération de la marque. En raison de la modification de la loi sur les armes que l'adhésion au traité entraînerait, le Conseil fédéral recommande pourtant le rejet de la motion, sans même entrer en matière sur le fond. Cette réponse, le gouvernement pourrait la donner à chaque rejet de Convention. L'immense majorité des traités de droit international implique effectivement la mise en conformité de la législation de droit interne de l'Etat signataire.

## SÉCURITÉ DE CLASSE

Le développement des réseaux de traite d'êtres humains transcende les frontières pour mieux passer entre les mailles des filets des forces de justice et police. La criminalité organisée appelle une coordination des pratiques des différents Etats pour punir les véritables responsables qui plongent la vie de femmes et de leurs enfants dans la servilité et l'avitissement. Ces femmes et enfants, abandonnés à la misère et de surcroît étrangers, ne font pas partie de la clientèle des partis bourgeois. La sécurité aussi est une affaire de classes.

Jean Tschopp





## DOSSIER: L'INSÉCURITÉ, UNE IDÉE ABSTRAITE?

# Une nuit sur le «front de la sécurité»

*Genève n'est pas Harlem. Ni même Lausanne. Eric Grandjean, porte-parole de la police genevoise, nous avait pourtant prévenus. «Quand il pleut, les gens sortent moins, il y a moins de problèmes.» Et de fait, ce samedi soir, la radio de la gendarmerie genevoise ne crépite pas beaucoup.*

«Place des Nations, les feux clignent», annonce la radio. Ça tombe bien: pas question pour *Pages de gauche* de donner dans le sensationnalisme façon *24 Heures*! Ce soir, en fait, c'est surtout l'intérieur des murs de la prison préventive de Champ-Dollon qui suscite l'inquiétude de la police. Il y a peu, les conditions de détention de l'établissement surpeuplé ont déclenché un début d'émeute. Conséquence, un gros sac de matériel de police prend toute la place dans les voitures de patrouille. Qu'à cela ne tienne, l'énergique porte-parole en chef de la police cantonale (il n'y a qu'une seule police à Genève!) ne ménage pas sa peine et promènera lui-même ses visiteurs à travers le canton dans une voiture banalisée.

«La police à Grand-Papa, c'est clair et net, c'est fini.» La phrase revient comme un leitmotiv. Chez Eric Grandjean, d'abord. «La police a compris qu'elle doit savoir communiquer.» Le service de presse dispose donc de cinq collaborateurs, tous issus du sérail, pour avoir la confiance des hommes (de quelques femmes aussi!). «C'est vrai, la police garde son esprit de corps, mais s'il est avéré que l'un d'entre nous a commis une faute, il sera sanctionné.»

Chaque soir, le service de presse envoie un rapport aux médias. Il est donc en première ligne pour alimenter le sentiment d'insécurité? «Le public a le droit de savoir», répond sans fard Monsieur Grandjean. D'abord gendarme dans la brigade motorisée, il travaille au service de presse depuis dix ans. Il sait parler aux médias. Justement, ils n'en rajoutent pas un peu sur l'insécurité? Il ne le pense pas. Sauf peut-être quand ils s'acharnent sur les dérapages policiers...

«Le policier n'a parfois qu'une demi-seconde pour réagir, quand la presse et le juge ont sou-

vent des mois pour analyser ensuite son action.» Mais la fin de la police à Grand-Papa, c'est aussi une police qui sait reconnaître ses torts. Outre les sanctions, un effort a été fait en matière de formation. Droits de l'homme, minorités ethniques, gestion du stress sont désormais au programme. Et les candidat-e-s doivent avoir un CFC ou un titre équivalent. Cela étant, la formation est désormais accessible aux étrangères (qui doivent entamer une procédure de naturalisation) et il n'y a plus de taille minimale exigée! Avis aux amateurs et amatrices...

«A Rive, un camion a fini sa course dans une vitrine.» La tension monte d'un cran... «187 a un colis.» Autrement dit, une patrouille transporte un prisonnier. «Une alarme s'est déclenchée», mais c'est une fausse alerte. «Dans les classements internationaux, Genève arrive toujours dans les premiers. C'est aussi grâce à nous!» il n'y a donc pas d'insécurité à Genève? «Je ne dirais pas ça», répond Eric Grandjean. «Le sentiment d'insécurité est bien réel. Mais certaines causes nous échappent: le déficit d'éclairage public, la qualité de l'urbanisme, les tags, la saleté y contribuent grandement.» Et puis les Genevois sont des râleurs: «la police n'est jamais là quand on a besoin d'elle, mais quand elle est trop présente, on se dit qu'il y a un problème dans le quartier.»

La radio nous interrompt: «accident avec blessés route de Malagnou». L'insécurité est donc surtout routière... Sur place, deux patrouilles sécurisent le trafic, une ambulance se prépare à emmener une femme qui se plaint de douleurs à la nuque. Un automobiliste, sans doute distrait par l'accident, emboutit sa petite Twingo contre un taxi arrêté au feu rouge, intact. La patrouille des Trois-Chênes déboule. Une fois les formalités réglées, deux patrouilles doivent

attendre plus de trois quarts d'heure une unique dépanneuse, qui devra revenir pour la deuxième voiture.

«Pour éviter ce genre de situation, nous étudions avec Monsieur Moutinot la possibilité d'un partenariat public-privé avec le TCS», détaille le porte-parole, qui ne tarit pas d'éloge envers le nouveau conseiller d'Etat socialiste en charge de la police. «Lorsque l'on critique l'institution, il ne faut pas oublier qu'elle agit toujours selon les instructions du pouvoir politique, cas échéant du Procureur général, et non de sa propre initiative.»

En attendant la dépanneuse, Olivier, brigadier, explique que, pour lui, la fin de la police de Grand-Papa c'est aussi la fin du «respect de l'uniforme», surtout chez les plus jeunes. Mais depuis 17 ans sur le terrain, avec un horaire alternant travail de jour et de nuit, il n'échangerait pas son poste contre un job dans un bureau. «Je peux même emmener les enfants à l'école», ajoute-t-il.

Une fois repartis, la radio signalera encore un cambriolage et une bagarre. «il faudrait quatre voitures pour calmer ces crétins» s'agace l'officier qui passera sa nuit à



Eric Grandjean, officier de communication de la police genevoise.

répondre au 117. Mais une fois sur place, plus rien... Sur le chemin du retour, Eric Grandjean nous explique le fonctionnement de la police de proximité, en place depuis quelques années. Dans chacun des douze postes que compte le canton, deux flotiers vont – à pied – au contact de la population et des commerçants, jouant un rôle de médiation et de prévention. Il existe même des spécialistes pour les squats et les stades, mais eux ne portent pas l'uniforme.

*Salima Moyard et Cyril Mizrahi*



Brève visite du centre de surveillance autoroutière «le plus moderne d'Europe». Les enregistrements sont détruits après 24 heures, et il n'est pas question de lire les plaques des véhicules, nous rassure le responsable.

DOSSIER: L'INSÉCURITÉ, UNE IDÉE ABSTRAITE?

# Une police de gauche est-elle possible?

*Pour éviter tout dérapage sécuritaire, la politique de sécurité ne peut être conçue que comme une politique publique. Et en tant que telle, elle doit non seulement être définie par les autorités politiques, mais ses prestations doivent être contrôlées*

L'enjeu réside d'abord dans la définition des prestations. La répression n'est que le dernier maillon de la chaîne et signifie l'échec des autres éléments faisant partie du processus de la sécurité, notamment celui de la prévention. Et il me semble que la prévention passe par la proximité, l'information, l'anticipation. Il en est de même dans le secteur de la police.

Nous avons besoin d'un corps de police faisant de la proximité. Il faut envisager l'agent de police comme un prestataire de services à la communauté, et des agents ouverts au dialogue et aux habitants-e-s constituants notre société multi-culturelle, sans préjugés ou envie de domination. Tout cela relève bien entendu d'un équilibre délicat et fragile. Mais une des clefs pour atteindre

ces objectifs réside dans la formation de ces hommes et femmes. Une sensibilisation doit pouvoir se faire à travers des codes de déontologie ou des codes éthiques. Dans certaines villes de gauche, ces codes existent déjà.

Mais pour faire de la proximité, il faut également un souci des effectifs. Il faut des gens sur le terrain et les tenants des économies sur la police ne souhaitent au fond qu'une police répressive et n'intervenant qu'en tout dernier lieu. Une collaboration étroite doit être engagée entre corps de police, responsables politiques, responsables des écoles, responsables du social. Et ce, afin de mieux définir le type d'interventions souhaitées : prévention dans les écoles, présence anticipatrice et dissuasive dans des lieux sensibles, etc.

## CONTRÔLE

Le responsable politique se doit donc de définir et de contrôler les prestations offertes aux citoyennes et citoyens. Ainsi, il doit pouvoir être un répondant des actions menées par la police. C'est là qu'intervient la nécessité de démocratie et de transparence. La transparence peut par exemple être appliquée par la publication via Internet du nombre et du type d'interventions de la police, du nombre d'hommes employés pour chaque action, du nombre d'arrestations, etc. C'est par le jeu de la transparence qu'un contrôle démocratique peut s'effectuer et que des correctifs peuvent être demandés par le pouvoir politique.

La transparence et la communication de faits objectifs permettront également d'éviter la manipulation politique du senti-

ment d'insécurité. Nombre de responsables politiques de droite ont ainsi voulu faire leur beurre sur ce fameux sentiment irrationnel et l'ont même alimenté par des propos subjectifs et sans fondements. Bien des politiciens ont choisi de réagir dans le domaine de la sécurité en fonction de ce sentiment si influençable et ont choisi la répression plutôt que la définition d'une politique publique de la sécurité globale faisant intervenir d'abord la prévention. C'est le rôle que doit avoir aujourd'hui la police de proximité, en collaboration avec tous les intervenants nécessaires : les politiques locaux, les éducateurs, les directeurs d'écoles et les autres acteurs concernés par la problématique de la prévention.

Ada Marra

## 3 questions à...

**Djamel Tazamoucht,**  
travailleur social Hors Murs à la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle)

**Pages de gauche: En quoi consiste le travail de rue auprès des jeunes?**

Djamel Tazamoucht: Ma mission essentielle est l'accompagnement social et éducatif des jeunes en situation de fragilité (sociale, scolaire, familiale, professionnelle...). L'idée étant de permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Pour cela, il faut aller à la rencontre des jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent aux heures adaptées (en soirée, le weekend...) afin d'établir un

contact, qui deviendra une relation une fois la confiance installée. Je travaille aussi en étroite collaboration avec les différents acteurs de terrain. L'enjeu de notre action est bien d'apporter au jeune les outils qui lui permettront de prendre sa vie en main et de construire un avenir.

**En quoi votre travail se différencie-t-il de celui de la police?**

La Police est chargée de la sécurité des biens et des personnes, ce qui paradoxalement, l'amène à avoir des rapports conflictuels avec certains jeunes.

Néanmoins cela peut s'expliquer: La police intervient lorsque des problèmes surgissent dans l'espace public afin de rétablir «l'ordre public», ainsi on pourrait dire que la Police s'inté-

resse aux problèmes ou «désordres» causés par les jeunes (conséquences d'un mal être, d'une marginalisation ou tout simplement d'une défiance à l'égard du monde adulte) alors que nous, travailleurs sociaux, nous nous intéressons aux problèmes que rencontrent les jeunes (causes profondes qui peuvent générer de la violence).

**Quelle est l'efficacité ou non de telles méthodes auprès des jeunes et pourquoi?**

L'accompagnement des jeunes permet de «ralentir les décrochages», voire d'inverser cette tendance dans certains cas. Néanmoins, les actions menées et la volonté politique en général sur ces questions n'est pas à la hauteur des enjeux me semble-t-il, lorsque l'on sait que la pre-

mière cause de mortalité chez les jeunes 15-25 ans est le suicide (avec l'un des taux les plus élevés du monde).

Les jeunes bougent, interpellent, insécurisent parfois... Pour ce faire ils occupent l'espace public, c'est pourquoi le monde adulte: habitants, travailleurs sociaux, acteurs associatifs doivent se mobiliser pour «réinvestir» cet espace public avec les jeunes. Car, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les jeunes ne manquent pas de repères, ils n'en ont que trop (la loi de la rue, la télévision, internet...), par contre ils s'agit de les accompagner dans l'apprentissage du «vivre ensemble», et de la construction d'un avenir meilleur.

**Propos recueillis par Rebecca Ruiz**

# La concurrence électrique selon l'Union européenne

*Les récentes tentatives de fusion entre géants énergétiques permettent deux constats: la libéralisation conduit à la concentration, en même temps que le protectionnisme national gagne du terrain.*

Le calcul paraît simple. Prenez une des principales sociétés énergétiques du monde, l'allemande *E.on*, qui joue les premiers rôles dans son pays, contrôle plusieurs producteurs en Europe orientale, participe au capital du suédois *Sydkraft AB* mais aussi à celui des *Forces motrices bernoises* et représente, en passant, d'importants intérêts sur le marché européen du gaz. Prenez, ensuite, une autre grande entreprise énergétique, l'espagnole *Endesa*, qui gère un important portefeuille de participations dans des producteurs de courant en Amérique latine, notamment au Chili, et qui est un des deux principaux producteurs d'énergie en Espagne. *E.on* veut acheter *Endesa*. Premier résultat auquel on peut normalement s'attendre: le géant allemand renforce considérablement son poids sur le marché européen et renoue avec la vieille tradition de l'(électro)-impérialisme allemand en Amérique latine. Deuxième résultat escomptable: la concentration du capital dans un secteur économique stratégique s'accroît.

## CIRCULEZ...

Or, tel n'est pas l'avis de la Commission européenne, pourtant la principale autorité de régulation des marchés libéralisés. En tout cas pas celui qu'elle fait savoir publiquement. Saisie par *E.on* suite au refus du gouvernement espagnol de donner son feu vert à la fusion, elle s'est penchée sur le dossier. Elle a abouti à des conclusions qui en disent long sur le façon dont elle se sert de la notion de «concurrence». «Après avoir examiné l'opération, la Commission est parvenue à la conclusion que le projet d'opération n'entraverait pas de façon significative une concurrence effective dans l'Espace économique européen ou dans une partie substantielle de

*celui-ci, et elle a donc approuvé la concentration»* peut-on lire dans une récente communication de fin avril 2006. Selon cette surprenante logique, la fusion entre géants énergétiques ne porte pas atteinte à la concurrence... Quant à savoir si *E.on* deviendrait un acteur trop dominant, soyez rassuré, il n'en sera rien. Comme l'expriment les dirigeants européens: «Lors de son enquête, la Commission a également examiné l'incidence que pourrait avoir le fait, pour *E.On*, de devenir un «opérateur énergétique paneuropéen», mais elle a estimé que l'opération prévue n'aurait pas d'effet négatif sur la concurrence».

Il est difficile de faire plus fort en matière d'hypocrisie. Il est difficile aussi de mieux illustrer ce que vise en réalité la libéralisation des services publics défendue depuis plus d'une décennie par les tenants de l'Europe libérale. L'objectif n'est en effet pas d'amener des prestations prétendument meilleures voire la baisse des prix à travers une concurrence accrue. L'objectif inavoué consiste en le remplacement des anciens monopoles énergétiques publics par une situation dans laquelle deux ou trois grandes entreprises privées contrôlent le marché et augmentent leurs bénéfices en faisant monter les prix. C'est fait en Allemagne avec *E.on*, ça a déjà été fait en Grande-Bretagne et c'est en train de se faire en France depuis la privatisation partielle d'*EdF*.

## ... IL Y A À VOIR

Toutefois, comme le montrent bien les cas d'*E.on* et d'*Endesa*, mais également la tentative de fusion en cours entre *Gaz de France* et *Suez* qui a mis un frein au projet de privatisation de *Gaz de France*, des logiques en partie opposées commencent à s'affronter depuis quelque temps en

Europe. On a d'un côté la position de la Commission européenne qui vient d'être présentée. D'un autre côté, les gouvernements nationaux reprennent de plus en plus fréquemment en main un dossier clef pour les intérêts nationaux. Ainsi, dans le cas espagnol, le gouvernement socialiste a rappelé les dispositions légales en vigueur concernant l'entrée de capitaux étrangers dans des secteurs stratégiques de l'économie nationale pour mettre un arrêt (temporaire) à la fusion. Dans le cas français, s'est une offre publique d'achat (OPA) provenant de l'italien *Enel* sur *Suez* qui a déclenché la réaction de l'Etat français pour protéger son marché. Autrement dit, pour ces deux gouvernements, dès que des intérêts stratégiques nationaux sont touchés, la confiance de foi libérale perd en importance.

## CONTRÔLE PUBLIC?

Cette réaction s'explique en outre par une prise de conscience croissante qu'à défaut d'un contrôle public sur des secteurs aussi stratégiques que l'énergie, les prix d'électricité

continueront à augmenter comme ils le font actuellement un peu partout en Europe – ménages privés et entreprises confondus. Or, en privatisant les anciennes entreprises publiques et en permettant en plus leur vente à des compagnies privées étrangères, les Etats perdent un levier indispensable de leur politique économique (cf. encadré).

L'inversion de la tendance n'est pas encore à l'ordre du jour. Toutefois, sur le plan international, on constate bel et bien une certaine réorientation vers "moins de marché – plus de service public" comme le montrent les exemples des Etats-Unis, de l'Australie, de la Corée du Sud ou encore du Brésil. En Suisse, l'actuel débat autour d'une compagnie nationale publique du réseau de haute tension et la séparation des deux principales banques du pays de leurs investissements électriques vieux de cent ans – *Motor-Columbus* pour l'*UBS* et *Elektrowatt* pour le *Crédit Suisse* – en sont également une expression concrète.

Philipp Müller

## SUÈDE: LE RETOUR DE L'ETAT?

Suite à la forte hausse des prix d'électricité, les patrons suédois montent aux barricades. Dénonçant une concentration du capital néfaste pour les intérêts de l'industrie, ils s'en prennent ouvertement à la libéralisation du marché. Le président Perrson, pourtant encore un adepte du libéralisme voici quelques années en arrière, promet aujourd'hui un contrôle étatique renforcé sur les prix. Le gouvernement social-démocrate envisage également la perception d'un impôt spécial sur les bénéfices des entreprises électriques dont le produit sera investi dans les énergies renouvelables.

PhMü

Source: work, 13 avril 2006.

# C'est pour ton bien

*Les partis bourgeois s'attaquent à la santé des jeunes adultes et donc à nos hausses de primes d'assurance maladie... Menace de référendum.*

Pour des raisons de santé, la Loi sur le Travail (LTr) prévoit actuellement certains aménagements pour les jeunes travailleurs (jusqu'à 19 ans) et apprentis (de moins de 20 ans). L'employeur ou maître d'apprentissage sera ainsi tenu à un devoir de diligence auprès de ses plus jeunes employés. En particulier, il veillera à ce que ses salariés débutant dans le monde du travail ne soient ni «surmenés», ni «exposés à de mauvaises influences dans l'entreprise» (art. 29 al. 2 LTr). L'employeur aura également en principe l'obligation de ne pas faire travailler ses jeunes salariés la nuit, au-delà de 22 heures. En réalité, de nombreuses dérogations de branches à la prohibition du travail de nuit existent. Elles permettent notamment aux apprentis boulangers de travailler à partir de trois ou quatre heures du matin, et à

d'autres jeunes dans l'hôtellerie ou la restauration d'être employés les soirées de week-end ou le dimanche.

## DEISS CONTRE LE PDC?

Accepté largement par le Conseil des Etats en première lecture à la session de printemps 2005 et par la Commission du Conseil national au début du mois d'avril 2006, un projet de loi veut abaisser cet âge de protection à 18 ans pour apprentis et salariés, sans distinction. La révision fait écho aux pressions patronales. Une proposition de minorité Berset-Sommaruga (PS/FR et BE) introduisant une dérogation protégeant les jeunes sous contrat d'apprentissage jusqu'à leur 20<sup>e</sup> anniversaire n'a recueilli que onze voix contre vingt-sept à la chambre haute. Seuls, les socialistes et une petite poignée de PDC, tirillés entre l'allégeance à

leur Conseiller fédéral sur le départ et le mot d'ordre de leur parti favorable à la proposition de minorité, ont soutenu l'amendement.

## SANTÉ JEUNESSE!

Une étude de l'Institut de médecine sociale et préventive sur la santé et le style de vie des adolescents de 16 à 20 ans, menée en 2002, démontre qu'étant donné l'augmentation de la charge de travail des jeunes travailleurs observée depuis 1993, l'abaissement d'âge de protection exerce une influence néfaste sur leur développement. Un apprenti sur cinq souffre de plusieurs facteurs de stress : pression de délais, dérangement pendant l'exécution de son travail ou responsabilité élevée. Pour les milieux de la santé, cette phase de développement ferait courir aux adolescents de 16 à 20 ans des

risques élevés pour leur santé physique et psychique en cas d'adoption de la réforme.

## APPEL AUX ENTREPRISES

Actuellement, en raison du prolongement des études, l'âge moyen d'entrée en apprentissage se situe à 17 ans. Les apprentis seraient donc au cours de leurs trois années de formation, les premiers touchés par le travail de nuit. Le ministre démocrate-chrétien renouvelle sa profession de foi mise entre les mains des chefs d'entreprise pour ne pas profiter de la réforme au détriment des apprentis, prétendant faire des étudiants et des jeunes employés les véritables destinataires de la mesure. Devant l'incapacité des entreprises à offrir aux jeunes les places d'apprentissage qu'ils attendent (le 80% des entreprises suisses ne compte pas un seul apprenti parmi son personnel), cet appel au monde patronal fait sourire.

## LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉES LAISSE À DÉSIRER...

Début avril est entré en vigueur le renforcement des mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes votées par le peuple suisse en septembre dernier. Afin de s'assurer du soutien des syndicats à l'ouverture aux nouveaux Etats-membres de l'Union européenne, la droite et la majorité du Parlement avaient consenti à l'extension des mesures d'accompagnement, notamment l'engagement d'un nombre plus important d'inspecteurs du travail, une plus grande facilité pour rendre obligatoires les conventions collectives de travail pour l'ensemble d'une branche, et de plus grandes possibilités de sanction des entreprises. Le Conseil fédéral traîne les pieds pour concrétiser ce dispositif, notamment en ce qui concerne l'engagement des inspecteurs du travail.

Par ailleurs, dans le courant du mois d'avril, le SECO publiait son rapport sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement à la libre-circulation avec les quinze «anciens» membres de l'UE, qui entrent en vigueur de manière progressive depuis 2002. Dans son rapport, le SECO a largement tendance à minimiser les pressions au dumping salarial et des conditions de travail par les employé-e-s provenant de l'UE. Cela justifie d'autant plus le renforcement des mesures d'accompagnement.

Les syndicats ont donc raison de revendiquer une concrétisation efficace du renforcement de ces mesures. Il faut toutefois rappeler que l'élargissement de la libre-circulation aux dix nouveaux Etats-membres de l'UE ne se fera que de manière progressive pour ne devenir complète qu'en 2011. Jusqu'à cette date, la priorité accordée aux travailleurs indigènes, le contrôle préalable des conditions de travail et de salaire ainsi que les contingents seront maintenus. Avec référendum facultatif possible en 2009.

Durant ce laps de temps, malgré les difficultés d'application, les syndicats doivent se mobiliser pour renforcer les CCT existantes, étendre leur caractère obligatoire et développer les activités des commissions tripartites cantonales chargées de surveiller l'évolution sur le marché du travail, et de dénoncer les cas de dumping.

## DEISS + DROIT INTERNATIONAL = 2

Plus inquiétant encore, l'interprétation que donne l'ancien ministre des affaires étrangères de la Convention internationale sur les droits de l'enfant. Deiss se prévaut de la disposition du Traité qui limite l'interdiction du travail de nuit des enfants à leur majorité. Par conséquent, rien ne s'opposerait à employer les jeunes de nuit, dès leur 18<sup>e</sup> anniversaire. La Suisse s'était déjà distinguée comme mauvais élève du droit international en figurant parmi les derniers Etats de la planète à adopter la Convention sur les droits de l'enfant. À peine ratifié, l'une des premières invocations du texte par la Confédération est prétexte à un nivellement vers le bas de nos standards de protection en faveur des jeunes adultes. Pathétique.



# A Genève, les bénéficiaires s'organisent contre les coupes dans l'aide sociale

*Les bénéficiaires de l'aide sociale refusent la suppression des forfaits transports publics et habillement, représentant une somme mensuelle de 130 francs, ainsi que l'introduction de l'aide «au mérite». Premières mobilisations.*

Par Delphine Bordier, syndicaliste, Syndicat des services publics.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier à Genève, les bénéficiaires de l'assistance publique touchent 130.- de moins par personne et par mois. Cette mesure est le résultat de la décision du Conseil d'Etat de couper aux bénéficiaires de l'aide sociale les forfaits qui leur étaient alloués pour payer l'abonnement de bus (70 francs) et s'habiller (60 francs).

## DES COUPES SUR LES PLUS DÉMUNIS

Pour une fois, ces coupes ne sont pas hypocrites : elles ne visent clairement qu'à faire des économies sur le dos de ces 15'000 personnes qui, dans la structure économique genevoise, ne trouvent pas de quoi gagner suffisamment pour vivre. Le message du Conseil d'Etat est : prenez sur votre montant de base, jusque-là réservé à la nourriture, pour payer vos habits et vos déplacements. Parallèlement, le Conseil d'Etat majoritairement «de gauche» a annoncé qu'il rejetait les

deux initiatives de la gauche sur l'imposition des gros revenus et des grandes fortunes.

Avec la suppression des forfaits TPG et vêtements, non soumise au référendum contrairement aux réductions de prestations AI et chômage refusées au printemps dernier, ce seront quelque 8 millions de francs qui seront économisés sur les six premiers mois de l'année. Budgétairement parlant, cette mesure permet d'éponger le manque à gagner dû au report à juillet 2006 d'une autre mesure de réduction des prestations d'aide sociale, prévue pour sa part depuis plus longtemps mais impossible à appliquer en janvier pour des raisons informatiques... Avec cette seconde coupe, le montant maximum des allocations d'assistance sera le même qu'actuellement – c'est-à-dire réduit de 130.- par rapport à l'an dernier –, mais il pourra être réduit encore de 100.- à 300.- selon le «mérite» des bénéficiaires en termes de motivation à être réinsérés.

## MOBILISATION INHABITUELLE

Face à ces attaques massives, les usagers de l'assistance se sont réunis en assemblée le 9 février à l'initiative des syndicats et une coordination s'est mise sur pied, ralliant les partis de gauche et d'autres associations. Le 16 mars, une cinquantaine de bénéficiaires se sont retrouvés devant l'Hôtel de Ville pour alerter les députés au Grand Conseil sur les coupes déjà réalisées par le Conseil d'Etat sur leurs montants d'aide et demander le rétablissement immédiat des forfaits TPG et vêtements. A moyen terme, les bénéficiaires demandent que l'Etat revienne sur sa décision d'appliquer l'assistance au mérite.

La mobilisation naissante d'un mouvement des bénéficiaires de l'aide sociale a ainsi connu sa première apparition dans la rue. Cette mobilisation a déjà permis que les coupes dans les aides sociales soient abordées dans le cadre des discussions entre le Cartel intersyndical de la fonction publique et le Conseil d'Etat et mises à l'agenda des débats internes aux partis de gauche. Les résultats concrets ne sont pas pour le moment pas pro-

bants, le Conseil d'Etat (renouvelé depuis l'adoption de ces mesures) n'ayant fait que de réaffirmer formellement son soutien entier et unanime aux mesures combattues.

Les bénéficiaires ont par ailleurs largement diffusé un Livre blanc, contenant une vingtaine de témoignages qui révèlent les conséquences humaines désastreuses des coupes budgétaires. Après leur 3<sup>e</sup> assemblée générale, le 4 avril, les bénéficiaires ont tenu le lendemain un piquet devant la Commission des finances du Grand Conseil. Le jour suivant, ils sont montés à la tribune du Grand Conseil pour y déployer une banderole qui mentionnait la coupe dans les prestations de l'aide sociale et son montant d'économie au budget 2006, soit 16 mios selon nos évaluations, sur un projet de budget présentant un déficit de 317 mios. Pendant ce temps d'autres bénéficiaires s'entretenaient avec des députés dans la salle des pas perdus. Affaire à suivre...

*Extrait d'articles parus dans Services Publics n° 3, 5 et 7 de 2006.*

## DÉBAT

Le Centre d'études socialistes organise sa journée annuelle de débats sur un thème très intéressant:

### ECONOMIES ALTERNATIVES: ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, COOPÉRATIVES DE PRODUCTION

Samedi 17 juin 2006, au Centre des Vorziers, Martigny (Valais)

Avec les intervenant-e-s suivants:

- Charly SCHWARZ et Stanislas ZUIN, APRES (Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire), Genève
- Christine SCHILTER, Les Jardins de Cocagne, Genève,
- Jacques PRADES, Université de Toulouse 2, président du CERISES (Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Solidaires et les Entreprises Sociales)

Une finance de participation de Fr. 20.- (10.- pour les étudiants, AVS, chômeurs) sera encaissée sur place.

Si vous désirez participer au repas (à payer sur place), nous vous prions de vous inscrire d'ici au 9 juin 2006 en envoyant un courriel à l'adresse: [jmeiland@omedia.ch](mailto:jmeiland@omedia.ch)

Pour vous inscrire et pour plus d'informations, voir le site: [www.ce-socialistes.ch](http://www.ce-socialistes.ch)

## EN BREF

### La Landsgemeinde se radicalise

**La cause est entendue : il faut faire fusionner les communes. Des synergies doivent en résulter, ainsi que des économies, une plus grande efficacité, voire une plus grande représentativité démocratique. Mais on sait à quel point, dans la pratique, les populations peuvent se montrer réticentes à ces processus. Les exemples récents de fusions refusées dans le Canton de Vaud nous le rappellent.**

**Le Canton de Glaris, ou plutôt sa Landsgemeinde, s'est montré bien plus radical en décidant souverainement de passer de 25 à 3 communes à l'horizon 2011. Plutôt que de laisser les communes décider de leurs fusions, c'est le Canton qui a imposé le modèle à trois. Le Conseil d'Etat et les principaux partis s'étaient d'ailleurs montré moins audacieux en proposant un modèle à huit communes. Mais le peuple réuni sur la place publique a préféré suivre l'orateur, Kurt Reifler, qui sans l'appui des partis (sauf de la jeunesse socialiste et des Verts) a plaidé en deux minutes et dix secondes pour cette petite révolution territoriale, dans un Canton réputé conservateur. La démocratie directe réserve parfois des surprises.**

Source: WOZ, 11.05.06

RF



# Les libertés sur le banc de touche

*En vue de l'Eurofoot 2008, le parlement a adopté un arsenal anti-hooligan. Problème : ces dispositions sont liberticides et risquent d'être étendues. Le référendum est lancé par les associations de supporters et une partie de la gauche, mais sans le soutien du PS.*

Il ne s'agit pas de nier le problème du hooliganisme. Toute la question est de savoir si les mesures prises sont proportionnelles au danger redouté. Voilà le risque avec cette loi qui s'en prend à la fois «au hooliganisme» et «aux dangers liés au terrorisme». Faut-il réellement adopter des mesures d'exception, faisant vaciller les libertés individuelles? Ne risque-t-on pas de voir s'étendre les mesures proposées à d'autres groupes?

## MESURES DÉMESURÉES

La première innovation est la création d'un fichier fédéral des personnes «affichant un comportement violent lors de manifestation publiques». Cette formulation ne se limite pas aux manifestations sportives; les manifestations politiques et syndicales

seraient-elles également concernées? Surtout, l'inscription dans ce fichier ne se fait pas à la suite d'une condamnation pénale, mais découle du libre choix de la police, des gestionnaires de clubs sportifs ou des agents de sécurité privés. Il ne sera d'ailleurs pas nécessaire «d'apporter une preuve formelle», une simple «présomption» suffit. Que votre tête ne plaise pas au *securitas* de service et vous pourrez être fiché.

Mais ce fichage systématique ne servirait à rien s'il n'était accompagné de mesures coercitives. Désormais, la police pourra 1. vous interdire de pénétrer dans un périmètre donné 2. vous interdire de voyager à l'étranger 3. vous obliger à vous présenter à un poste de police à une heure déterminée 4. vous placer en garde-à-vue pour 24 heures. Ces mesures s'appliquent

dès l'âge de douze ans (quinze ans pour la garde-à-vue)! Le plus scandaleux dans cette affaire est que l'intervention d'un juge n'est pas requise pour décider de la légalité ou de la proportionnalité de ces mesures. On peut douter qu'elles soient en conformité avec la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Rappelons qu'il existe déjà des mesures d'ordre pénal qui permettent d'exclure des supporters violents de manifestations sportives. Ce qui se passe avec cette loi, c'est le transfert aux autorités de police de compétences qui doivent relever de la justice. On voit qu'il s'agit moins de résoudre un problème de violence que d'instaurer un climat sécuritaire et répressif dans le pays. Autrement comment comprendre que ce projet ne com-

porte aucune mesure de prévention? Pourquoi n'avoir pas interdit la vente d'alcool dans les stades, si l'on souhaite éviter les débordements?

## EXTENSION DU DOMAINE DE LA RÉPRESSION

Il ne s'agit évidemment pas de justifier le hooliganisme, mais les individus ont des droits, notamment celui d'être jugé avant d'être condamné. Il sera trop tard pour pleurer lorsque des mesures semblables seront prises contre les syndicalistes ou les manifestants. Elles sont d'ailleurs inscrites en filigrane dans la partie du projet qui s'en prend à l'incitation à la violence contre les biens. Il est encore temps de réagir, en signant le référendum contre cette loi arbitraire et liberticide.

Romain Felli

# La liberté des uns s'arrête là où...

D'entrée, notons qu'il est étonnant de voir comment une partie bien pensante de la gauche se réapproprie le football à des moments choisis, alors que le reste du temps, elle préfère se centrer sur des sujets moins plébéiens et méprisables que LE sport populaire par excellence. Mais passons.

Les détracteurs des mesures anti-hooligans se fondent sur un argument qui dérange: l'entrave aux libertés individuelles. Mais si certaines de ces mesures semblent démesurées, elles sont justifiées sur le fond. Les hooligans ne sont pas juste des simplets qui ont bu un verre de trop, un peu cons mais finalement pas dangereux, enfin "comme le fan de foot moyen"... Il s'agit le plus souvent de structures bien organisées, à forte composante identitaire. Souvent agitées par des idées d'extrême-droite (les croix gammées foisonnent dans les stades d'Europe), il n'est pas rare que leur haine pour l'autre déborde sur le

conflit racial, comme pour les émeutes de Marseille en 1998, où les hooligans anglais descendirent «casser du Tunisien» sur la Canebière.

## MORCEAUX CHOISIS

Les 47 morts du Heysel, la centaine de victimes de Sheffield, le gendarme Nivel et les émeutes de Charleroi ne sont que des exemples choisis.

En Italie, si vous venez soutenir l'équipe invitée, vous n'entrez pas dans le périmètre du stade sans enlever votre écharpe aux couleurs du club - c'est une consigne de police. Elle est belle, la liberté.

Dans le stade, en plus des insultes racistes, sexistes ou homophobes, pleuvent toutes sortes d'objets, variés et pittoresques : bouteilles, pièces, robinets, bidets, scooters, têtes de porcs...

Et évitons de parler des hooligans fichés par la police anglaise, qui sont interdits d'entrée au stade en Grande-Bretagne, suivent leurs

équipes lors des déplacements sur le continent et détruisent systématiquement vitrines, cafés, passants...

## DES MESURES RÉALISTES

Or, c'est justement ce fichage, fruit d'un long travail de terrain, au cœur même des groupes de supporters dangereux, qui a permis de résorber une situation qui avait totalement dégénéré outre-Manche. Aujourd'hui, il n'y a plus aucun incident à déplorer dans les enceintes de jeu britanniques et leurs alentours.

A ce titre, avoir accès à des fiches d'individus coupables d'actes violents par le passé est le seul moyen de les isoler et de les empêcher de semer la pagaille au milieu de milliers d'autres spectateurs.

L'idéal serait de mener également une campagne de prévention à travers l'Europe, mais il s'agit là d'un travail sur le très long terme. A court terme (2008 donc), le seul objectif réaliste pour la

Confédération est d'assurer la sécurité des milliers de spectateurs venus, eux, assister à une fête.

## SAVOIR DE QUOI IL EST QUESTION

Il n'y a aucune complaisance à avoir envers ces actes, commis malgré des lois existantes. Et il paraît que c'est aussi le rôle de la gauche de se donner les moyens de veiller à la bonne santé du peuple, au respect des idéaux démocratiques et pacifistes. Soutenir le contraire serait démagogique.

Car qu'est-ce qui différencie un hooligan d'un homme qui bat sa femme, ou d'un skinhead qui tabasse un étranger? Rien. Comme le hooligan, il peut avoir un passé trouble et difficile qui peut expliquer son acte, mais cela ne justifiera jamais le recours à la violence brutale et immonde. Parler, ici, de respect des libertés individuelles frise le ridicule...

Maurizio Colella

# Le désarroi de la pensée libérale: L'éthique pour sauver le monde?

Pour ne pas laisser le monopole de la critique du capitalisme au mouvement altermondialiste et à la gauche, les ouvrages d'auteurs proches des milieux patronaux, se sont multipliés ces derniers temps en France, qui soulignent tous les limites du système économique actuel: Claude Bébéar, ancien patron de l'assurance AXA avait ouvert les feux avec *Ils vont tuer le capitalisme* (2003); Patrick Artus et Marie-Paule Virard, économistes libéraux, *Le capitalisme est en train de s'autodétruire* (2005) ou encore Jean Peyrelevade, ancien directeur du Crédit Lyonnais, *Le capitalisme total* (2005). Ces livres mettent tous à nu les impasses d'un capitalisme ultra-libéral, sans projet et axé sur le profit immédiat au bénéfice des actionnaires et au détriment des investissements sur le long terme.

Dans le même ordre d'idées, mais sur un plan plus modeste et différent, le groupe de Riencourt, créé à l'initiative du banquier Hans-Wolfgang Frick et réunissant de jeunes politiciens romands, vient de publier un petit ouvrage sur les valeurs de notre «société à la dérive», avec des contributions de jeunes auteurs de droite et écologistes, de l'économiste Jean-Christian Lambelet, du Prince de Galles et de l'ancien chef d'entreprise Jacques Paternot, décédé en 2005. Cela donne un tout assez hétéroclite et inégal allant des différents courants libéraux de la pensée économique à la rémunération des managers, en

passant par la durabilité des biens ou le phénomène d'entropie. Le sens des responsabilités et l'éthique apparaissent comme le point commun des différentes contributions et comme les remèdes pour faire face aux limites écologiques, sociales et économiques de notre système économique. Cela reste un peu court pour fonder une pensée durable. En appeler à la bonne volonté et aux valeurs, comme s'en gargarisent les entreprises et les médias, ne permettra jamais d'apporter des réponses aux problèmes actuels. C'est sur le terrain politique, du niveau le plus local jusqu'à celui des institutions internationales, que revient le pouvoir de mieux organiser l'économie et la société en général.

En tout cas, ces différentes publications sont révélatrices du désarroi actuel de la pensée libérale de la droite et des milieux dirigeants face aux excès et aux impasses de notre société capitaliste matérialiste, dont le sens et la légitimité sont de plus en plus questionnés de toutes parts. Un tel contexte de crise doit interpeller la gauche afin qu'elle offre des perspectives crédibles capables de réunir une proportion croissante de citoyen-ne-s.

AM

**Groupe de Riencourt (2006). Quelles valeurs pour notre monde? Réflexions sur une société à la dérive. Slatkine. 99 p.**

NDLR

## Finie la troisième voie?

Il y a, comme ça, des questions qui divisent la société en deux camps retranchés. Plutôt pepsi ou plutôt coca, plutôt slip ou plutôt caleçon, plutôt Sartre ou Aron, Beatles ou Rolling Stone, blondes ou brunes, écolo ou socialo...

Il fut un temps, il n'y a pas si longtemps, où pour le socialiste lambda se posait une question encore plus importante. Est-on pour ou contre la troisième voie, l'égalité ou l'équité, l'Etat ou le marché régulé, l'Angleterre ou la France.

Et rappelez-vous, vous choisissiez la troisième voie et le sésame s'ouvrait pour le paradis socialiste: quel miracle nous promet-on à l'époque, pour quel grand soir allions-nous nous préparer, quel Eden la social-démocratie était désormais prête construire. La troisième voie, dessinée par nos camarades Blair et Schröder, traçait de nouveaux horizons. Au débarras le dépassement du capitalisme, la justice sociale, le service public, la solidarité. Vive le libéralisme, la baisse de la fiscalité, le système «prestations contre indemnités». En Suisse aussi, le débat fut vif. Le Manifeste du Gurten, texte sommaire, présenté devant médias sur une colline bernoise, divisa la gauche. Les anathèmes furent violents. D'un côté, campaient les bons socialistes, les modernes, bref les réformateurs; de l'autre les mauvais socialistes, c'est-à-dire les conservateurs, les syndicalistes, les étatistes, les crypto-communistes, voire les national-socialistes.

Dix ans plus tard, la troisième voie est dans une impasse, qui dis-je, morte et enterrée, rangée dans l'album des grandes mystifications politiques. Blair s'accroche au pouvoir, embourbé – c'est de bonne guerre – dans sa croisade irakienne et Schröder révèle ses vraies allégeances (Poutine, pétrole, argent facile). Quant aux partisans du Gurten, ils ont fort opportunément tu leurs anciennes amours pour le social-libéralisme. Alors aujourd'hui, nous sommes tous pour la troisième voie, oui, celle entre Lausanne et Genève...

Géraldine Savary

DESSIN PYHEDJ

# John Kenneth Galbraith

«C'est donc l'économie de marché que nous enseignons aux jeunes. C'est d'elle que parlent chefs politiques avisés, journalistes célèbres et tant d'éminents spécialistes. Conclusion: aucun individu, aucune entreprise ne domine. Avec cette expression, aucun pouvoir économique ne transparait. Il ne reste aucune trace de Marx ou d'Engels. Il n'y a que le marché impersonnel. C'est une escroquerie. Pas tout à fait innocente.»

(p.22-23). *in Les mensonges de l'économie. Paris: Grasset (2004).*

*John Kenneth Galbraith, né en 1908 et mort le 20 avril 2006. Économiste américain, keynésien, a été conseiller de plusieurs présidents démocrates des États-Unis.*

## AGENDA

### 28 avril

Journée internationale de la sécurité et de la santé au travail

### 28 avril

Congrès du Parti socialiste jurassien. 20h00, Restaurant de la Croix-fédérale, Muriaux.

### 30 avril

Assemblée Générale du GSoA-GSsA 10h15, Restaurant Sous le Pont, Reitschule, Berne.

### 30 avril

Elections cantonales bernoises - second tour.

### 1<sup>er</sup> mai

Fête des travailleuses et travailleurs.

### 3 mai

Conférence publique «La lutte contre l'impunité au Chili» avec Juan Guzmán, ancien juge à la Cour d'appel de Santiago. 20h00, Maison du Peuple, place Chauderon 5, Lausanne.

### 03 mai

«Des monopoles sur la vie?» Colloque sur les brevets biotechnologiques – Org. Déclaration de Berne. 09h00, Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, Berne.

### 4 mai

Café politique «Le conflit israélo-palestinien» avec Justine Hessler, assistante à l'UNIL. 20h00, Café Le Milan, Bd de Grancy 54, Lausanne.

### 13 mai

Journée de formation de la Jeunesse socialiste suisse «Evolution du capitalisme, prédominance de la finance et conséquences». 16h30, Moutiers.

### 13 mai

Journée de réseautage des femmes «Les femmes socialistes seront élues» prélude aux élections fédérales 2007. 10h30, Hôtel Bern, Berne.

### 20 mai

Assemblée des délégué-e-s de la Jeunesse socialiste suisse. 14h15, Olten.

### 21 mai

Votation fédérale.

JAB

1002 Lausanne

**Pages de gauche**  
Mensuel d'opinions socialistes

## Paroles insécures...

«Hollywood, de son côté, a toujours su mettre les crises à profit en élaborant avec un discernement remarquable des fictions sur mesure capables, dans le même temps, d'entretenir l'inquiétude et d'éloigner l'abattement. Son attitude à l'égard de la crise de 1929 est particulièrement significative.»

**Ramonet Ignacio (2000), Propagandes silencieuses, Paris, Folio, p.96.**

«Prisonnier de sa politique mondialiste-humaniste-droit-de-l'homme, le pouvoir n'ose plus sévir ni agir, et se déresponsabilise, par médias interposés, sur le citoyen. La tolérance, le respect d'autrui, le civisme, la civilité, tous ces nobles principes moraux que nous tentons, depuis des lustres, d'opposer au fléau social qu'est l'insécurité, dans les faits, cela ne marche pas. [...] Avec la libre circulation des personnes, nos faux réfugiés, nos vingt-mille clandestins, et le droit au regroupement, nous allons inévitablement et très rapidement être confrontés à une augmentation de l'insécurité, d'autant plus que les pays de l'espace Schengen s'apprentent à ouvrir des portes aux pays de l'est. Déjà les Roumains peuvent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, voyager sans visa dans l'espace Schengen.»

**Interpellation de M. Georges Letellier, député genevois UDC au Grand Conseil, 24.01.2002.**

«La violence et l'insécurité des grandes villes doivent être analysées comme les reflets fidèles d'une incertitude née de l'accélération des changements globaux. Les politiques de sécurité mises en place visent peut-être à répondre à cette même incertitude. Mais seuls certains acteurs sécurisent les autres, afin d'assurer la paix à l'ensemble de la société. C'est en soi un bon principe. Mais il convient de rester vigilant: en règle générale, ceux qui sécurisent appartiennent aux classes dirigeantes et ceux qui sont sécurisés aux classes populaires.»

**Pedrazzini Yves (2005), La violence des villes, Paris, Enjeux Planète, p.143.**

«L'insécurité sert à toutes les entreprises qui ont investi dans le développement de l'architecture défensive, l'urbanisme de la sécurité, à tous ceux qui ont intérêt à ce que la construction de villes plus sûres passe par la transformation sécuritaire de l'espace, à commencer par ce que l'on appelle encore, à rebours du bon sens, l'espace public.»

**Pedrazzini Yves (2005), La violence des villes, Paris, Enjeux Planète, p.147.**